

Les Conseillers Municipaux et leurs délégations



- · Christophe SONREL Maire
- Brigitte JAY-BEGIN Adjointe Déléguée à l'Enfance et la Jeunesse
- Olivier VILLAUME Adjoint Délégué à l'Urbanisme
- Marie-Claude OHNET Adjointe Déléguée à la Solidarité
- Luc GESQUIERE Adjoint Délégué au Patrimoine
- Sylvie CHERY-GAUDRON Adjointe Déléguée aux Finances et Administration Générale
- Hervé PYTHON Adjoint Délégué à l'Environnement
- Abderazak ALLALA Délégué au Cimetière
- Anne ANCELIN Déléguée à la Solidarité
- Isabelle AUBURTIN Déléguée au Foyer des Jeunes
- Bruno DUJARDIN Délégué aux affaires intercommunales
- Vincent ERASIMUS Délégué au Comité des Fêtes
- Flavie GEANT Déléguée au Développement économique
- Bruno GRÉGOIRE Correspondant Défense
- Yannick GRUCKER Délégué aux étangs
- Stéphanie GRUNFELDER Déléguée au Chalet de Bussang
- Sonia LEROY Présidente du SIS
- Michel RIVET Vice Président du SIE
- Cathy SENN Déléguée à la Résidence Autonomie
- Patricia SAINT-DIZIER Déléguée Animations / Culture
- Christiane BLOUET
- François CITE
- Olivier DARGENT



Madame, Monsieur,

Au nom de toute l'équipe municipale, élus et agents territoriaux, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de joie, de fraternité et d'espoir pour cette nouvelle année.

L'actualité de ces dernières semaines est brûlante. Les fêtes de fin d'année et le changement de décennie n'ont pas permis d'apaiser les tensions.

Le monde s'embrase, au sens propre comme au sens figuré.

Au niveau international, l'attitude du président des États-Unis alimente les tensions au Moyen Orient et met en péril une paix déjà très fragile dans cette région du globe. Au-delà de la catastrophe humaine que vivent ces peuples, si les relations internationales devaient encore se dégrader, nul doute que l'Europe et ses populations seraient également impactées. Il nous appartient de tout mettre en œuvre pour préserver la paix. Notre ville, adhérente de l'association Française des communes, départements et régions pour la paix, interviendra, à son niveau, en ce sens.

Après la Californie et la Suède cet été, c'est au tour de l'Australie de faire face à de nombreux incendies qui, en raison des fortes sécheresses, prennent des proportions encore jamais rencontrées. Les effets des changements climatiques se font de plus en plus ressentir et les catastrophes naturelles sont en forte augmentation. Il y a urgence à agir, les scientifiques nous alertent depuis de nombreuses années tant sur le réchauffement climatique que sur la dégradation de la biodiversité. Cela passera inévitablement par un changement de nos sociétés et de nos modes de production et de vie. C'est le défi de cette nouvelle décennie. Il doit être relevé collectivement. À notre niveau, nous avons obtenu une reconnaissance de la région Grand Est pour nos actions développées en faveur de l'environnement et de l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'entretien de nos espaces verts.

Le climat social s'est considérablement dégradé avec la volonté du gouvernement d'imposer une réforme des retraites qui modifie profondément notre modèle basé sur la solidarité. Le Président de la République, après le conflit de l'année dernière, ne s'est toujours pas remis en question dans sa pratique du pouvoir. L'absence d'un réel dialogue social plonge aujourd'hui notre pays dans une profonde crise.

Le débat, le dialogue, l'écoute et la concertation permettent de développer des projets partagés par tous. C'est la règle que nous nous sommes efforcés d'appliquer tout au long du mandat qui se terminera en mars prochain.

Vous souhaitant une excellente lecture de ce bulletin annuel qui présente les réalisations et actions développées au cours de l'année écoulée.

Très cordialement

Christophe SONREL, Maire de DAMELEVIÈRES

L'Urbanisme

Composition de la commission urbanisme :

Olivier VILLAUME Maire Adjoint Délégué à l'urbanisme, Flavie GÉANT, Cathy SENN, Olivier DARGENT, Bruno DUJARDIN, Bruno GRÉGOIRE, Yannick GRUCKER et Michel RIVET.

En 2019, la commission urbanisme a travaillé sur les entrées de ville, parce que nous sommes conscients que la sécurité routière nous concerne tous.





Rue du Général Leclerc.

Des travaux de sécurisation de la rue du Général Leclerc ont été entrepris. Cette zone est à présent limitée à 30 km/heure. Elle est aménagée d'un plateau surélevé, de zones de stationnements et de chicanes. L'entrée de ville possède un radar pédagogique depuis 2014



Le quartier des Sorbiers

a été rajeuni, les trottoirs et la route ont été refaits.

Les habitants se sont montrés patients durant les travaux pendant plus de 3 semaines.

Enfin, la commune a signé une convention avec le Syndicat des Eaux pour recruter un bureau d'études qui travaillera sur la réfection de la voirie de la Rue Ste Libaire.

Projet à démarrer.

La commune démarre une étude pour sécuriser et faire ralentir les véhicules Route de Blainville, puisque le tracé de places de parking, la mise en place d'un radar pédagogique ne suffisent pas. Il faudra cependant attendre l'accord du département pour commencer des travaux de réduction de chaussée, de limitation de vitesse...

Ces travaux se feront en plusieurs phases, la première allant de la station d'épuration à la rue Basse de Culy.



La gare.





Les piétons qui se rendent à la gare ont pu apprécier le trottoir Rue Pierre Semard refait à neuf et plus large, en conformité avec le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).

Des places de stationnements sur le parking de la gare ont été tracées.

Courant 2019, nous avons reçu quelques habitants du quartier de Mortaison pour réfléchir à réduire la vitesse sur l'entrée de la commune Route des sables.

Là aussi, un radar pédagogique installé depuis 2014 et le recul du panneau d'entrée de ville la même année ne suffisent pas à faire diminuer la vitesse. Nous avons rencontré le département en octobre et en attendant leurs réponses, nous réfléchissons à sécuriser cette entrée de ville. Tous ces aménagements ont été mis en place pour sécuriser les piétons et réduire la vitesse et pourtant incivilités, inattentions, comportements dangereux restent les mauvaises pratiques constatées sur la commune.

Nous sommes souvent sollicités par les habitants pour des incivilités sur la route. Roulons tous moins vite dans la commune et respectons les règles de conduite.

Il faut savoir que dès que vous stationnez un véhicule hors d'un parc de stationnement ou d'une place matérialisée par un marquage, vous êtes susceptible de recevoir une amende pour stationnement gênant.

Évitez les trottoirs, les zébras, les bandes jaunes.





Enfance & Jeunesse

Des animations pour tous!

Brigitte JAY-BEGIN – Maire Adjointe déléguée Abde ALLALA, Anne ANCELIN, Isabelle AUBURTIN Stéphanie GRUNFELDER, Sonia LEROY, Christiane BLOUET.



Aux P'tits Loups,

nous ne souhaitons pas être une simple garderie, mais bien un lieu d'accueil avec une équipe de professionnels, nombreux et attentifs.

La structure est ouverte le mercredi, les soirs et les matins avec la volonté de proposer des activités périscolaires variées.

Nous accueillons de plus en plus d'enfants et nous réfléchissons au quotidien à maintenir des conditions adaptées malgré le nombre.





Au foyer des jeunes,

nous accueillons les ados en foyer libre les soirs après le collège de 16 heures à 18 heures, les mercredis après-midi et les vendredis soir et les samedis.

Les jeunes se retrouvent autour d'activités prévues.

Pendant les vacances, sur inscriptions, les jeunes viennent se retrouver pour des projets.

Les jeunes y sont de plus en plus nombreux et nous souhaitons avec l'équipe en place, développer également des activités de prévention, en particulier en échangeant autour des addictions, sujets qui préoccupent les élus et les parents.

Nous poursuivons les séjours à Bussang qui permettent aux enfants de découvrir la nature et la vie en groupe : 3 séjours organisés en 2019, pour tous les âges, à différentes périodes.







Depuis juillet 2019, les repas sont fournis à 1 € pour les personnes qui ont les ressources les plus faibles, ce qui permet à des enfants de venir prendre un vrai repas, grâce à un financement communal de Damelevières et des autres communes, une aide partielle de l'État et toujours des aides importantes de la CAF.

Finances

Composition de la commission finances :

Mme Sylvie CHERY GAUDRON Maire Adjointe déléguée Flavie GÉANT, Stéphanie GRUNFELDER, Brigitte JAY-BEGIN, Patricia SAINT DIZIER, Abderazak ALLALA, François CITÉ, Bruno GRÉGOIRE.

Chaque année, nous vous rendons compte des travaux réalisés, afin de maintenir la qualité des équipements publics qui sont à la disposition de tous, et de l'avancée des projets que nous continuons de porter.

Ces travaux et projets s'inscrivent, depuis six ans, dans un contexte inédit et continu de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement allouée par l'État aux communes et par la suppression de la taxe d'habitation. Cela a été rendu possible, en grande partie, par une gestion rigoureuse des budgets. Chaque année, ces programmes sont autofinancés grâce à l'épargne communale et aux subventions obtenues au prix de nombreux efforts et multiples montages de dossiers.

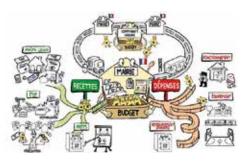
Le budget 2019

Les produits de fonctionnement représentent l'ensemble des revenus permettant à Damelevières d'assurer le fonctionnement courant de ses services communaux (les impôts et taxes, les dotations, les produits des ventes, les revenus des immeubles...)

Les charges de fonctionnement englobent les dépenses courantes : c'est via ce poste de dépenses que sont réglés les intérêts de l'emprunt mais également les dépenses de fonctionnement de tous les services communaux.

Le contexte financier national ne nous condamne pas à la morosité mais exige de nous, dynamisme et imagination et la poursuite d'une gestion stricte et précise. Ainsi plusieurs contrats ont été négociés en 2019 (les contrats de maintenance, les contrats copieurs, les contrats d'électricité...). Dans un même temps, la commission recherche des financements. Cette année, la région et le département ont été sollicités pour l'obtention de subventions.

En 2019 : le budget primitif c'est 2 980 000 euros et un virement à la section d'investissement de 610 496 euros.



Représentant une part importante de notre consommation quotidienne, la municipalité a choisi que l'électricité n'ait aucun impact négatif sur notre environnement et le choix de l'électricité verte s'est imposé lors du renouvellement des contrats.

Comment se répartissent les frais de fonctionnement en 2019

Gestion des services	422 000 euros
Entretien du patrimoine et des voiries	165 000 euros
Enfance Jeunesse	175 000 euros
École et transport scolaire	408 200 euros
CCAS	57 000 euros
Soutien aux associations	83 000 euros
Service Incendie	2 000 euros
Frais de Personnel	950 000 euros
Intérêt d'emprunt	36 880 euros

Sur le plan humain, les 48 Agents titulaires et 14 Agents non titulaires et 6 agents en contrat aidés se mobilisent au quotidien pour un meilleur vivre ensemble et pour construire un territoire attractif et solidaire.

Et les recettes de fonctionnement

	Produits des services	150 600 euros
	Impôts et taxes	1 360 000 euros
	Dotations Subvention	1 063 200 euros
	Revenus des immeubles	62 000 euros
	Immobilisation corporelle	75 000 euros
A	Excédent de fonctionnement	253 000 euros

* Les taux communaux n'ont pas augmenté y compris la taxe d'habitation depuis 2008.

La suppression de la taxe d'habitation nous amène à rester prudents sur les dépenses communales et nous sommes dans l'attente des décisions gouvernementales sur la compensation de cette recette vitale pour les communes.

L'endettement

Quand les impôts, les taxes, les subventions et les dotations de l'État ne suffisent pas à financer les dépenses d'investissement de la commune, le conseil municipal peut avoir recours à l'emprunt.

Cette année, la municipalité a contracté 3 emprunts pour financer la voirie des Sorbiers, le hangar municipal et le Funérarium.

La dette par habitant reste en deçà de la moyenne pour la même strate de population.





9

Bussang



Et si l'on parlait un peu du Chalet de Bussang...

Une nouvelle belle année s'achève, le taux d'occupation a été on ne peut plus satisfaisant avec quelque 40 week-ends occupés en pension complète ou gestion libre avec nos clients « d'habitués » mais aussi beaucoup de nouveaux groupes grâce à notre visibilité sur 4 sites internet.

C'est sans compter nos séjours à la semaine avec une classe de neige de l'école Victor Hugo qui a bénéficié d'un enneigement et ensoleillement exceptionnels ; nos célèbres Ptit's loups et leurs équipes dynamiques qui sont venus pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, 2 « mini » classes de découvertes de l'école Louis Aragon, le Foyer des jeunes en juillet, le stage de foot de l'ACBD mais aussi d'autres organismes ou familles qui sont venus profiter de nos belles Vosges pendant l'hiver, l'été et l'automne.

La belle surprise pour le dernier trimestre de l'année avec 100% des week-ends réservés ainsi que les vacances de fin d'année pour la joie des familles réunies au chalet pour célébrer les fêtes de Noël et Nouvel An.

Nous avons remplacé les 6 portes d'entrées et les 6 velux des dortoirs et nous avons installé un insert à pellets pour réhabiliter la cheminée qui ne pouvait servir dans son état initial. Ces améliorations devraient nous permettre de réduire nos dépenses énergétiques.

Nous avons poursuivi nos travaux d'amélioration de l'accueil avec la peinture des couloirs, des chambres, du confort avec les changements de sommiers et de matelas...

Le bilan financier du Chalet de la ville de Damelevières de l'année 2019 nous permet d'envisager de nouveaux projets pour l'année à venir ...



Flyers disponibles sur le site de la mairie www.damelevieres.fr/index.php/ chalet-de-bussang





Résidence Autonomie "André Claudel"

& CCAS

Composition Commission Affaires Sociales Marie Claude OHNET, Anne ANCELIN, Isabelle AUBURTIN Sylvie CHERY GAUDRON, Vincent ERASIMUS, Cathy SENN, Christiane BLOUET

Bilan des activités de l'année 2019 CCAS de DAMELEVIERES

Affaires sociales: Tout au long de l'année, une des missions essentielles du CCAS est d'apporter aux familles dans la précarité un soutien financier sous différentes formes:

- Prêts sans intérêts pour paiement de loyers, factures diverses (eau, énergie...)
- Bons alimentaires pour des personnes rencontrant des difficultés passagères.
- Détection de logements indignes ou insalubres, aide à l'instruction de dossiers d'aide sociale et campagne de prévention.

Le plan canicule et le plan hivernal sont reconduits d'année en année dans le but de repérer et protéger les personnes seules ou handicapées et les personnes vivant dans la précarité.

Le 06 avril 2019 : Lors du repas traditionnel des aînés, 216 personnes se sont retrouvées autour d'un bon repas préparé par les cuisinières de la résidence autonomie André Claudel. Comme de coutume, les doyens ont été mis à l'honneur.

Le 2 août 2019: Un barbecue qui a réuni les résidents et leurs familles a été organisé par les membres du CCAS et le personnel de la résidence autonomie. Et pour la 1ere fois, le foyer des jeunes est venu apporter tout son dynamisme à cette belle journée.

Le 5 septembre 2019 : Pendant le voyage des aînés, 157 participants ont visité la ligne Maginot gros ouvrage du Hackenberg le matin, suivi d'un bon repas et l'aprèsmidi visite guidée du haut-fourneau à Uckange pour les uns et jardin des Traces pour les autres. Coût total du voyage : 8263 €.

Le 21 novembre 2019 : Le CCAS et l'Automobile Club Lorrain avec l'appui financier de la conférence des financeurs, ont animé un atelier conduite gratuit pour les seniors ayant plus de 30 ans de conduite. Au programme, révision du Code de la route le matin et simulateur de conduite l'après-midi afin de tester les réflexes.

En décembre 2019 : Distribution aux personnes de 70 ans et plus de bons à utiliser auprès des commerçants de la localité et d'un sachet de friandises.





Du côté de la résidence autonomie André Claudel

avec la participation du personnel de la résidence, du CCAS, du Secours Catholique, de la Confédération Syndicale des Familles (CSF) et de l'Association Marocaine de Damelevières (ADAM).

Cette année, une fois par mois, la CSF, le secours catholique et ADAM sont venus confectionner différents gâteaux avec les résidents pour le plaisir des papilles de tous.

Enjanvier, mars et juin de cette année sont venus à la résidence les enfants de la crèche « les loupiots » ainsi que les enfants du périscolaire « les p'tits loups » pour des rencontres intergénérationnelles avec les résidents. Au programme : confection de gâteaux, de cartes de vœux, de décoration pour le carnaval, de l'éveil au sport, jeux de cartes et de société et ateliers cocktails.

En mai : une représentation de la pièce de théâtre « les chansons de Charles Aznavour » a été donnée pendant une après-midi par DAM'J en présence des résidents et des enfants des « p'tits loups ».

En juin : fête de la musique avec un accordéoniste pendant le repas.

En juillet : balade en calèche au haras de Rosières-aux-Salines pour les résidents.

En août : Évènement à la résidence autour d'un bon gâteau, Madame Marthe MINIER, bien entourée, a fêté ses 100 ans. Un brunch « fait maison » a été proposé aux résidents et aux enfants. C'est un moment toujours très apprécié de tous. Après-midi théâtre « Sabine et Denis » par l'association «C'est pour rire» en présence des résidents et des enfants des « p'tits loups ». Visite pour les résidents au haras de Rosières-aux-Salines pour le soin des chevaux.

En novembre : présentation des instruments par l'école de musique de Blainville sur l'eau.

En décembre : concert de Noël à la résidence avec la participation de l'école de musique de Blainville sur l'eau et la présence des résidents et des enfants du périscolaire des « p'tits loups ».

Animations:

De nombreuses activités sont proposées : Belote par le club Bon accueil - Tarot par le club Dam Loisirs - Scrabble, Rummikub, petits chevaux, yam's, cinéma, loto, chorale.

Des ateliers et cours sont dispensés dans le cadre du forfait autonomie obtenu en 2017 par la signature entre le CCAS et le conseil départemental d'un partenariat d'objectifs et de moyens.

Les jardins thérapeutiques : nos jardiniers amateurs ont vu l'arrivée de 2 nouveaux bénévoles, Mr CONUS et Mr DELIEGE afin de continuer plantations et soins des fleurs et légumes que se partagent ensuite les résidents.

Restauration : Cuisinière et aide de cuisine confectionnent chaque jour plus de 200 repas pour les résidents et les enfants inscrits aux p'tits loups. Ces repas sont validés par une diététicienne. Une nouveauté cette année : une fois par semaine un repas végétarien est servi à tous.









En février, la ministre des Sports a attribué à Damelevières un label Ville Active et Sportive.

DAMELEVIÈRES ville active et sportive

Cet automne ce sont les représentants du mouvement sportif et plus particulièrement le Comité Régional Olympique et Sportif qui, en nous décernant une nouvelle distinction, ont mis en valeur la richesse et le dynamisme des associations sportives et de notre collectivité.

Nos bourgs centres Damelevières et Blainville sur l'eau accueillent 35 clubs qui regroupent plus de 2500 licenciés, soit un habitant sur trois.

Ces reconnaissances successives récompensent les efforts quotidiens accomplis par la collectivité pour fournir les meilleures conditions d'exercice du sport sur notre territoire et par les bénévoles qui font vivre nos clubs en encadrant tous les pratiquants et notamment nos enfants.

La politique sportive de la ville s'articule autour de trois axes : l'accès au sport pour tous, la formation et les sports santé.







Le 1er juin 2019, les moins de 11 ans de l'ACBD Handball affrontaient le Jarville Jeunes Handball en finale de la Coupe de Meurthe et Moselle à Tomblaine.

C'est au terme d'un match engagé et mené de bout en bout que les jeunes champions de l'ACBD Handball remportaient le match et la Coupe en même temps.

Un grand bravo à eux!



Services Municipaux

Mairie 03 83 75 70 77

Ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

et de 16h00 à 18h00

Permanence Etat-civil le samedi de 9h00 à 12h00 (sauf juillet/Août)

mail:damelevieres@orange.fr

Résidence Autonomie André CLAUDEL 03 83 75 75 23

Ouverture des portes de la résidence de 7h à 20h tous les jours. Ouverture du bureau du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

mail: ccas.fpa.damelevieres@wanadoo.fr

Bassin de Plein Air 03 83 75 86 71

Ouvert juillet /août

Du lundi au vendredi de 14h à 19h

Samedi /dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 20h

Service Municipal Enfance Jeunesse

Les P'tits Loups 03 83 75 79 98

Accueil de 7h à 19h en dehors des heures d'école Enfants scolarisés en maternelle et primaire à partir de 4 ans mail: ptitsloupsdam@wanadoo.fr

Foyer des Jeunes 03 83 73 60 63

Hors vacances scolaires:

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 16h00 à 18h00. Le mercredi de 14h à 18h.

Vendredi et samedi soirs de 20h00 à 22h30

Pendant les Vacances scolaires:

Accueil collectif de mineurs : du lundi au samedi de 09h00 à 18h00 Ou foyer libre : du lundi au samedi de 14h à 18h et de 20h à 22h30 mail : fdjdam@orange.fr

Écoles / Collège

03 83 75 71 30
03 83 75 70 72
03 83 73 55 34
03 83 75 71 83
03 83 75 72 40

Services Publics

Trésor Public

Trésorerie03 83 75 72 54

Ouverte lundi, mardi et jeudi : 08h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

La Poste

Bureau de Damelevières 03 83 75 80 86

Ouvert du mardi au vendredi de 13h45 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h00.

Bureau de Blainville 03 83 75 72 67

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. Le samedi de 9h à 12h

SNCF

Gare 3635

Ouverte du lundi au vendredi de 7h25 à 11h15 et de 13h00 à 16h20 Fermeture les samedis, dimanches et jours fériés

Bibliothèque SNCF 03 83 75 05 07

Ouverte mardi et vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h . Mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Jeudi de 13h30 à 18h. Samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Communauté de Communes

Meurthe/Mortagne/Moselle (CC3M) 03 83 71 43 62

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h

Relais Assistantes Maternelles 03 83 73 26 18 Loupiots 03 83 72 09 96

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h

Déchetterie intercommunale

Du 15 avril au 15 octobre inclus: Lundi de 13h30 à 17h30. Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Du 16 octobre au 14 avril inclus: Lundi de 13h30 à 16h45. Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45. Fermeture: Jeudi, dimanches et jours fériés. Accès avec une carte à demander à la CC3M

Service à la Personne

ADMR 03 83 75 97 54 ENTRAID' CHÔMEURS 03 83 75 00 18 Lunéville 09 67 09 88 56

Le jeudi de 13h à 16h30 - le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Services Divers

Taxis Henrion 03 83 73 63 25 Paroisse St Dominique 03 83 75 70 87

Coordinatrice paroissiale: Mme RAMACCI Carole mail: paroisse.saint.dominique@wanadoo.fr

Est Républicain

FERSING Anthony 06 36 76 26 67

fersing.anthony@hotmail.fr

Services d'urgence

 SAUR Dombasle
 03 55 66 45 01

 ERDF
 09 72 67 50 54

 GDF
 08 00 47 33 33

 Pompiers
 18

 Gendarmerie
 03 83 75 70 15 ou 17

Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h Dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

Services de Santé – Urgence 15

CMP Antenne CPN 03 83 48 82 82 Dentistes:

Pierson Christophe

& Pierson-Mattlet Géraldine 03 83 75 08 43

5 Rue de Lorraine - Damelevières

Infirmières :

Martin I., Valentin MC., Dubois N., Menzin A. 03 83 75 77 42

15 Route de Dombasle

Médecins

Brosse Emilie 03 83 75 86 68 Grosdemange Alexandre 03 83 75 99 99

15 Route de Dombasle

Diététicienne

LALLEMAND Christèle, 15 Route de Dombasle 06 27 56 82 97

Masseurs Kinésithérapeutes

 Guerre Sylvie, 61 Rue de la Gare
 03 83 75 78 06

 Mansuy Virginie
 03 83 70 85 20

3 Rue de Lorraine Ostéopathe :

Mansuy Virginie, 3 Rue de Lorraine 03 83 70 85 20

Psychologue Clinicienne & Neuropsychologue

Fournier Christèle, 10, rue Eugène Salagnat
Hypnothérapeute Ericksonienne - Psychanalyste
Magnétiseuse

O6 22 83 46 80
Psychanalyste

Vautrin Audrey, 20 Rue du Muguet 07 60 47 88 50

Pharmacie - Permanence urgence 3237

Henn-Henry Danièle, 6 Rue de Lorraine 03.83.75.70.73

Manifestations du comité des fêtes de Damelevières 2020

11 janvier Feux de L'Épiphanie - Zone de loisirs

09 février Loto de la St Valentin

21-22-23 février Salon de la maison

8 mars Loto

27-28-29 mars Salon des peintres

4 avril Soirée choucroute

26 avril Loto

21 mai Fête du lilas

14 juillet Fête nationale

14 - 15 août Fête de l'eau

5 et 6 septembre Fête patronale

03 octobre Soirée moules frites

11 octobre Loto

1 novembre Auto-Journée

15 novembre Foulées

22 novembre Loto

27-28-29 novembre Marché de Saint Nicolas

O6 décembreDéfilé de Saint Nicolas

13 décembre Loto

31 décembre Bal de la Saint Sylvestre



SIS

Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE : 4 communes qui œuvrent ensemble...

... avec 2 élus par communes :

BARBONVILLE, représentée par François SIRAGUSA et Alain AUBERTIN pour 56 élèves
CHARMOIS, représentée par Éliane BLOSSE et Hervé MARCILLAT pour 15 élèves
VIGNEULLES, représentée par Stéphanie THOMASSIN et Francis HAINZELIN pour 12 élèves
DAMELEVIÈRES, représentée par Brigitte JAY-BEGIN (Vice-Présidente) et Sonia LEROY (Présidente)
pour 268 élèves de Damelevières et 66 élèves d'autres communes extérieures dont Blainville.

Le SIS gère l'ensemble du budget de fonctionnement des deux groupes scolaires : 417 élèves au total élèves, scolarisés dans deux groupes scolaires :

Louis Aragon Maternelle (2 classes) et Louis Aragon Primaire (4 classes)

Jacques Prévert Maternelle (4 classes) et Victor Hugo Primaire (8 classes)

Le nombre d'enfants baisse considérablement, depuis 2015, il y a presque 70 élèves en moins dans nos écoles, et deux classes de maternelle ont été fermées suite aux décisions de l'éducation nationale.

Le comité du SIS se réunit régulièrement, et travaille avec les différents partenaires : enseignants, délégués de parents d'élèves, élus de la commission enfance et jeunesse de Damelevières. Les membres du SIS sont particulièrement attentifs aux questions de fermeture de classe, à la sécurité dans les écoles, et à l'égalité scolaire pour tous : ainsi, les parents n'ont que le cartable et la trousse à acheter à la rentrée, c'est le SIS qui fournit intégralement les fournitures.

Depuis maintenant deux ans, les parents sont exonérés des 10 euros de participation, sans augmentation du coût moyen par élève. Le SIS dépense chaque année 1075€ auquel on ajoute le coût pour le transport scolaire, gratuit, pour acheminer les enfants des quartiers.

Aucune participation financière n'est demandée aux familles pour les classes découvertes et de ski, ni pour les activités de natation des CP et CE1, le spectacle à Saint Nicolas ou la cérémonie de remise des prix en fin d'année. Deux albums sont offerts à chaque enfant au cours de l'année. Les enfants participent également aux manifestations organisées par la commune et le comité des fêtes : le cross, la fête du sport et les ateliers à la Bibliothèque.









Patrimoine

Composition de la commission patrimoine Luc GESQUIERE, Vinvent ERASIMUS, Yannick GRUCKER, Marie-Claude OHNET, Hervé PYTHON, Olivier VILLAUME, François CITE.

Le programme de réhabilitation des bâtiments de la zone de loisirs commencé en 2013 par la création de la Salle Jean Ferrat se poursuit d'années en années. Ainsi après le chapiteau installé devant le bassin, c'est le local de pétanque qui a été rénové, puisque la toiture, les sols ont été refaits.





Ces travaux ont été réalisés grâce aux compétences de nos agents techniques.

Un merci particulier à un agent jeune retraité qui a donné de son temps et de son expérience pour l'installation des toilettes au Galaxy.

Pour la salle de pétanque, quelques bénévoles du club ont contribué à l'avancée des travaux...

Feu la salle des fêtes et Bonjour la Salle Socioculturelle

En septembre 2019, ont commencé les travaux à la salle socioculturelle. Ils se poursuivront durant le premier semestre 2020. **Ce bâtiment va connaître une véritable transformation.**

Un groupe de travail composé de membres du Conseil Municipal et d'utilisateurs de la salle a été constitué pour améliorer l'utilisation du bâtiment. Outre la cuisine qui sera agrandie et respectera les règles HACCP (processus en plusieurs étapes qui permet de contrôler l'hygiène dans les établissements), tout le bâtiment sera adapté aux normes des personnes à mobilité réduite (toilettes, accès à la scène...).

L'isolation des parois sera renforcée, les ponts thermiques seront traités, des fenêtres et une ventilation performante seront installées, ainsi qu'un chauffage à haut rendement par le plafond a été retenu. Tous ces éléments permettront de classer la salle Socioculturelle en BBC Bâtiment Basse Consommation.

Le choix d'une rénovation d'un Bâtiment Basse Consommation aura un impact très important sur les charges de consommation d'Énergie.

Ce projet est soutenu à plus de $50\,\%$ par un financement du département et de l'ADEME.



Le Funérarium

Les travaux de construction de la maison funéraire touchent à leur fin. Malgré des retards conséquents enregistrés en raison de la défaillance d'une entreprise, le funérarium sera bien en fonctionnement en 2020.

C'est un nouveau service à la population sur notre territoire qui propose un dernier lieu de repos pour les défunts.

Il permettra d'accompagner et de nous recueillir sur nos proches défunts, à un tarif raisonnable et maîtrisé pour les Damelibairiens, sans devoir nous déplacer à Lunéville ou à Bayon.

Cet équipement comprend trois salons de recueillement et une salle de cérémonie pour organiser des obsèques civiles pour les personnes qui ne souhaitent pas de cérémonie religieuse.

Le déficit de ces services sur le territoire a favorisé la participation de L'État et du Conseil Départemental au financement de ces installations à hauteur de 70 %.

Le solde et les frais de fonctionnement de cet équipement seront financés par les locations et n'impacteront pas le budget de la commune.



Coût du projet : 616 753 euros

Participation de l'État : 309 482 euros

Participation

du département : 88 257 euros

Restant à la charge de la commune :

219 014 euros

Ce montant est remboursable par le biais des locations des chambres funéraires.





Environnement

Récupérer, Recycler, Transformer

Depuis 2014, les différentes structures qui accompagnent le fleurissement estival ainsi que les décorations de Noël qui embellissent le cœur et les entrées de ville, sont réalisées à partir de matériaux de récupération issus des chantiers communaux, de partenaires et autres dons.

Fleurissement:

Cette année, nous souhaitions mettre en avant le thème de la biodiversité. Les agents de l'équipe espaces verts, avec beaucoup d'imagination, ont créé différents hôtels à insectes et nichoirs à partir de matériaux de récupération.

Décorations de Noël:

Dès l'hiver 2014, nous avons décidé de ne plus installer de lumières aériennes mais d'orienter notre décoration au sol mêlant développement durable et esthétisme pour un embellissement tant diurne que nocturne.

Tous les hivers depuis cette date et le plébiscite reçu, l'équipe des agents espace verts secondée par les agents du service fêtes et manifestations et des bénévoles pour l'installation des guirlandes à leds, réalisent de nouveaux sapins ainsi que des structures différentes (chalet, moulin, pont, animaux pour le plaisir des plus petits, traîneau, ...)





Pour le reste, des brins d'osier, des copeaux d'écorces, de la paille, du buis, du géotextile blanc de récupération, des cartons pour les cadeaux, et beaucoup de créativité complètent ces décorations!

Composition de la commission environnement Hervé Python Maire Adjoint délégué à la commission environnement Patricia SAINT DIZIER, Bruno DUJARDIN, Luc GESQ GESQUIERE, Yannick GRUCKER, Michel RIVET, Olivier DARGENT

Vous aussi vous contribuez à embellir notre ville

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES:

Comme chaque année, le jury sous la houlette de Yannick, a décerné un prix à 68 lauréats pour les efforts et la créativité développés pour les différents fleurissements proposés.





CONCOURS DES ÉTOILES DE NOËL:

28 lauréats ont été récompensés pour le traditionnel concours des Étoiles de Noël qui contribue à l'illumination de notre ville durant les périodes de fêtes de fin d'année.





LE COMPOSTAGE

Depuis le mois de septembre, vous pouvez consulter un diaporama sur le compostage sur le site internet de la commune.

Vous y trouverez tous les renseignements pour vous lancer dans le compostage sans difficulté.

Une première séance d'initiation au compostage a été réalisée le 21 Septembre 2019 salle Nelson Mandela, d'autres suivront au printemps.



UNE COMMUNE LABELLISÉE EN 2019

Le label Commune Nature et ses libellules

Suite aux travaux amorcés dès 2014 pour réduire notre impact environnemental, nous avons stoppé l'utilisation de tout intrant chimique dès 2015 sur l'ensemble des espaces entretenus sur la commune, espaces verts, massifs fleuris, voirie, cimetière, terrains de sport,

Déjà saluée par le Conseil Départemental en 2016 et l'obtention du prix départemental « Commune Verte », notre démarche a été récompensée, cette année, par la Région Grand Est et l'acquisition de deux libellules au Label Commune Nature dès notre première participation. (Petit regret, l'utilisation d'un kilogramme d'anti limaces biologique nous a fait rater le prix maximum)





Les améliorations réalisées :

- fin de l'utilisation de produits phytosanitaires depuis au moins trois ans
- plan de Gestion Différenciée et plan de désherbage
- actions en faveur de la biodiversité, fauches tardives, zones refuges, hôtels à insectes, diversité végétale, gestion de nos ressources en eau, sensibilisation,
 - compostage des déchets alimentaires de la cantine

Depuis plusieurs années notre commune était couronnée d'une fleur par

le Label Villes et Villages Fleuris.

Ce Label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

En cette année 2019, nous avons eu le plaisir de recevoir **une deuxième fleur pour l'ensemble des améliorations réalisées** dans la valorisation communale par le végétal et les actions en faveur de la biodiversité.

Les critères évaluent :

- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune



Félicitations aux agents du service Espaces Verts!

Vie pratique

Le marché a soufflé sa première bougie. !

Tous les 2e et 4e vendredis du mois (à l'exception du mois de janvier) des agriculteurs locaux proposent à la vente leurs productions.

Les habitués attendent ce rendez-vous avec impatience et retrouvent des produits frais et de qualité. Cette année, un boucher a rejoint l'équipe et le marché offre désormais, viande, volaille, fruits et légumes, fromages, yaourts, pain, farine, huile, glace, miel, bière

Les commerçants n'ont pas hésité à s'adapter aux saisons et ont ainsi proposé de s'installer au bassin de plein air et au Galaxy lors du marché de St Nicolas, où un vin chaud était offert aux clients.



Recensement

Notre commune fera l'objet d'un recensement en 2020 du 16 janvier au 15 février 2020.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Les résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique simple et utile à tous.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, merci de répondre rapidement après son passage soit en remplissant les questionnaires papier ou par internet. Vos réponses sont strictement confidentielles.

Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Nos 6 agents recenseurs.

District 2 - Quartier CITES EST- BOILEAU Sarah

District 3 - LE VILLAGE - CHERY Lucile

District 4 - HLM CENTRE - FRITSCH Edith

District 5 - Quartier CITES OUEST - BERTRAND Manon

District 6 - LOTISSEMENTS SORTIE DAMELEVIERES - VUILLEMARD Thomas

District 7 - QUARTIER GARE - AUBRY Irène



Cette année, la municipalité a rendu possible le paiement en ligne de vos factures. Le lien de paiement du trésor public est disponible sur vos factures. Le coût du service bancaire reste à la charge de la collectivité.

Pour faciliter la demande des administrés à des moments importants de leur vie, tous les actes de décès et les actes de mariages ont été numérisés. il est ainsi plus facile de se procurer ces documents.







EXPRESSION POLITIQUE

Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques qui composent le conseil municipal. La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie impose uniquement aux communes de plus de 3 500 habitants de réserver un espace d'expression à l'opposition.

Nous choisissons d'octroyer un encart d'expression à chacun des groupes politiques proportionnellement à leur représentativité électorale.

Madame, Monsieur

L'ensemble des élus de la liste « Ensemble Pour Damelevières » vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le mandat que vous nous avez confié en mars 2014 arrive à son terme dans quelques semaines.

Tout au long de ces 6 années, vous avez mesuré notre engagement quotidien à servir au mieux les intérêts de nos concitoyens et de notre territoire.

Vous êtes au centre de chacune des décisions que nous avons prises!

Il en a été ainsi dans les débats qui ont animé la mise en place d'une tarification différenciée, selon le quotient familial, des services périscolaires :

90 % des familles ont pu bénéficier d'une diminution du coût horaire facturé,

43 % des familles bénéficient d'une réduction du coût du repas facturé,

Le funérarium, nouveau service à la population relève pour nous d'un service d'intérêt public et général. En effet, comment ne pas reconnaître que ce service sur notre territoire de près de 10 000 habitants manquait ? Comment peut-on trouver normal que des personnes déjà fatiguées par la douleur de la perte d'un proche, soient tenues d'effectuer des déplacements dans d'autres bourgs éloignés, au risque d'accident, pour veiller leur défunt ? Comment peut-on humainement tolérer que pour des difficultés de mobilité, des proches ne puissent rendre un dernier hommage à un défunt ?

C'est à ces questions que nous souhaitons apporter une réponse en créant ce nouveau service.

L'État et le Conseil Départemental ont validé ce projet de territoire et apportent leur concours financier à hauteur de 70 %, ce qui est important en cette période de disette budgétaire.

Le remboursement de l'emprunt ainsi que les frais de fonctionnement de cette structure seront couverts intégralement par les loyers perçus des usagers, tout en intégrant une tarification préférentielle pour les damelibairiens.

Ce nouveau service n'impactera pas les finances de la commune.

Ces deux exemples témoignent de notre approche de la gestion communale et du développement de notre territoire. Soyez assurés de notre volonté et de notre capacité d'investissement à poursuivre nos engagements.

Les élus de la liste « Ensemble Pour Damelevières »

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

La réforme des retraites lancée dans un contexte déjà morose n'a fait qu'accroître les angoisses et les inquiétudes de nos concitoyens. Si notre société doit évoluer, nous souhaitons à nouveau que cela se fasse dans un climat apaisé et que les solutions puissent être trouvées dans le dialoque.

Dans notre commune, deux projets mobilisent les esprits : La salle des fêtes et la maison funéraire dont nous parlons depuis plusieurs années et qui s'achèvera en 2020. Malheureusement ce n'est pas ce funérarium qui contribuera à redonner du baume au cœur à nos concitoyens.

Les coûts d'investissement de cette structure sont évalués à plus de 700 000 € d'argent public. Les coûts annuels qui comprennent le remboursement des emprunts et les charges de fonctionnement sont évalués à près de 26000€. Ils seront atténués par une redevance payée par les familles des défunts. Les Damelibairiens auront à supporter, seuls, une bonne partie de l'investissement et des charges.

Nous maintenons notre opposition à ce projet démesuré qui n'améliore en rien l'attractivité de notre commune.

Nous soulignons l'initiative de la communauté de communes qui a mis en place un nouveau mode de traitement des ordures ménagères, fort critiqué, mais qui permet la réalisation d'économies substantielles pour peu que chacun fasse un effort de tri sélectif.

En cette fin de mandat, nous exprimons notre satisfaction d'avoir pu participer aux instances municipales de notre commune, expérience riche, même si nous déplorons de n'avoir pas été davantage associés aux réalisations ni invités aux différentes manifestations. Nous aurions apprécié que la démocratie puisse s'exprimer davantage.

Christiane BLOUET, François CITE et Olivier DARGENT vous souhaitent une bonne année 2020.



État Civil

	Naissance
BERNARD Luna	22/01/2019
DOS SANTOS Ezio	03/02/2019
DORFLINGER Mylo	12/02/2019
MENZIN Adèle	13/02/2019
GIL FERREIRA Axel	21/02/2019
GORNET Maloé	24/03/2019
VAUCLAIRE Amélia	25/03/2019
ANTOINE Aloïs	07/04/2019
HENRY Ayden	10/04/2019
COLIN Lola	26/04/2019
DEMANGE Tom	07/05/2019
VOUAUX Amélia	09/05/2019
SCHRANTZ Arthur	10/06/2019
ROPPE Arthur	23/06/2019
BELLION Léo	01/07/2019
SCHOEN Manon	12/07/2019

	Naissance
SUISIGNIER Ivy	16/07/2019
MANODORO Simoné	23/08/2019
BESHAI Mathis	30/08/2019
JEANDEL Julian	21/09/2019
ROUYER Fanie	26/09/2019
MAIRE Manon	27/09/2019
MEZELLE Livia	05/10/2019
REMY Martin	13/10/2019
WEIER Lilou	16/10/2019
GILLOT ARBONA Rafaël	19/10/2019
CARNEIRO CHARRIERE Iliano	29/10/2019
FONTELLINI Mia	02/11/2019
PIERINI Louise	26/11/2019
SIMOUTRE Jade	26/11/2019
WEBER Inaya	22/12/2019







	Date du mariage
CHILLA Nabil & L'HOSTETTE Anaïs	23/03/2019
CHANOT Fabrice & KHATTAR Hassan	04/05/2019
BLOSCH James & CUNY Céline	18/05/2019
PYTHON Hervé Pierre & BERGER-ROUX Alexandra	01/06/2019
QUILLIOU Lucas & PAYOT Léa	01/06/2019
HENCK Frédéric & FLAMENT Carole	15/06/2019
HOFFMANN Pascal & BETHUS Laurence	15/06/2019
MARTIN Alain & LAMOUREUX Lydie	15/06/2019
CRESPY Charly & DEDENON Fanny	06/07/2019
WEBER Frédéric & HOUX Séverine	06/07/2019
MAOUCHE Khellaf & LECLERC Coraline	13/07/2019
KRAMER Cédric & SCHELER Angélique	20/07/2019
GAUDÉ Benjamin & JACOB Pauline	27/07/2019
JACQUET Michaël & OTTROSCHINK Nathalie	27/07/2019
BRUNCLAIRE Samuel & MOULERES Mélanie	17/08/2019
HELLER Jérémy & PARIS Audrey	24/08/2019
BILQUEZ Marcel & CHIOCCHIA Laureen	07/09/2019
DHAINE Hervé & MARIN Amandine	07/09/2019
BETHUS Tony & BAUVILLER Julie	19/10/2019

Nous leur avons dit "Au revoir"

Da	ate du décès
HEDJIEDJ Ahcène	05/01/2019
FLÉCHEUX Jeanine Veuve MORLOT	06/01/2019
HUMBERT Christian	07/01/2019
MARTIN Michel	11/01/2019
FORNONI Paolo	12/01/2019
SCHOULER Gilbert	22/01/2019
DIVOUX Jacqueline veuve HENRY	26/01/2019
VAUTRIN Alexandra	06/02/2019
JOCQUEL Suzanne Veuve GABRIEL	13/02/2019
VILLAUMÉ Suzanne épouse ROBERT	20/02/2019
COQUARD Jacqueline veuve DUBAS	13/03/2019
LAMBERT Yolande Veuve GENOUD	07/04/2019
MELINE Ginette Veuve MONCIEU	01/05/2019



Pr. N	•
	Date du décès
DUMANOIS Alain	05/06/2019
HAAS Yvette veuve BRETON	14/06/2019
TOUSSAINT Alain	02/07/2019
HECK Marie-Noëlle	09/07/2019
BAUME Laura	17/07/2019
VIRY Régis	12/08/2019
FREUDENBERGER Gilbert	14/08/2019
HAENSLER Marianne épouse MA	NSUY 23/08/2019
THYRION Frédéric	01/09/2019
CITÉ Georges	06/11/2019
RUEST Roger	18/11/2019
MATHIEU Robert	31/12/2019



